



Fédération Internationale des Archives du Film
Rue Defacqz 1, B-1000 Bruxelles, Belgique
tél: 32-2-538 30 65, fax : 32-2-534 47 74
e-mail : info@fiafnet.org

Questionnaire d'admission

Les informations requises pour les candidats à l'affiliation - ou ceux qui souhaitent changer de statut dans la Fédération - sont décrites dans les Règle 2 et 12 des *Statuts et Règlement* de la FIAF. Une copie vous a été remise avec le présent questionnaire.

Veillez dactylographier vos réponses ou les écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES, en utilisant de l'encre noire.

Votre nom :	
Nom de votre institution :	
Adresse de votre institution :	
Numéro de téléphone:	
Numéro de Fax:	
Courrier électronique (e-mail):	

Avez-vous présenté tous les documents requis par les Règles 2 et 12 ?

Utilisez la liste de contrôle ci-dessous. Ne pas envoyer votre demande si vous n'êtes pas en mesure (1) de présenter tous les documents de la liste ou (2) de fournir une explication écrite des raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas les fournir, ou de vous référer Voir au verso Note 2 à des documents fournis lors d'une demande précédente.

Copie de l'acte de fondation de votre institution (Voir Note 1 page suivante)	
Copie des statuts et règlement interne de votre institution (Voir Note 2 page suivante)	
Un engagement formel à respecter les Statuts et Règlement de la FIAF	
Une description de vos activités précédentes et actuelles (si nécessaire, complétant l'information contenue par ailleurs dans ce Questionnaire)	
De l'information détaillée sur les principales sources de financement de votre institution et une copie de votre dernier compte d'exploitation montrant les principales catégories de dépenses (Voir Note 2 page suivante)	
Une lettre officielle, le cas échéant des autorités/organisme tutélaire	
Une déclaration de collaboration avec tout membre de la FIAF qui existerait déjà dans votre pays (une lettre de chaque institution)	

Vous êtes également prié de fournir les documents ne figurant pas dans le Règlement suivants:

Un "organigramme" ou diagramme illustrant et expliquant la structure interne de votre institution et ses relations avec tout organisme apparenté	
--	--

Veillez noter que les langues officielles de la FIAF sont l'anglais, le français et l'espagnol (*Statuts*, Article 28). Par conséquent, tout document écrit dans une autre langue doit être fourni dans la traduction à l'une des langues officielles.

N'hésitez pas à faire vos commentaires sur n'importe quelle question, d'ajouter vos commentaires, au besoin sur une page séparée: la FIAF vous sera reconnaissante de vos remarques.

Les documents requis ci-dessous, et les questions figurant ci-après sont destinés à faciliter à la FIAF à comprendre la nature et le statut de votre institution.

Note 1: En vous demandant une copie de l'Acte de Fondation et des Statuts et Règlement internes, la FIAF cherche à évaluer votre candidature à la lumière de la condition posée par la Fédération à ses affiliés de jouir d'autonomie et de ne pas opérer dans un but lucratif. Si votre institution ne possède pas les documents précis mentionnés, vous devez présenter d'autres éléments susceptibles de satisfaire la Fédération concernant ces aspects.

Note 2: En vous demandant de prouver les principales sources de financement de votre institution et une copie de vos comptes, la FIAF essaye encore de détecter l'importance de toute activité commerciale développée par votre institution et de découvrir quelle fraction de vos dépenses annuelles est consacrée aux diverses activités d'archivage - principalement à la préservation. Si cette information n'est pas suffisamment mise en évidence par les documents que vous avez présentés, veuillez fournir une déclaration additionnelle.

Qu 1 : En quelle année fut fondée votre institution ?

Qu 2 : Quel est son statut légal ?

(Cinémathèque, Département d'une Université ou d'un Musée, Division d'une Archive Nationale, Bibliothèque Nationale ou Institut de la Cinématographie, etc.)

Qu 3 : Si votre réponse à la Question 2 indique que votre institution fait partie d'une "maison mère" plus vaste, donnez le nom complet de cet organisme et expliquez la nature de la relation de celui-ci avec votre institution. (Utilisez une page séparée, si nécessaire)

Qu 4 : Quel est l'objet (le but) principal de votre institution ?

Qu 5 : Qui recrute le personnel dans votre institution ?

(le Directeur ou le Conservateur, un Directeur du personnel de la «maison-mère», etc.)

Qu 6.a: Quel est le budget actuel de votre institution ?

..... US\$ ou EURO (biffez la mention inutile)

Qu 6.b : Qui contrôle le budget de votre institution ?
 (le Conseil des Directeurs, le Directeur ou Conservateur, un Directeur financier de la «maison-mère», etc.)
 Quel est le budget annuel moyen de votre archive ?Euro

Qu 7 : Qui contrôle l'utilisation de votre collection ?
 (l'Archiviste d'état, le Directeur ou Conservateur, un Département spécialisé, etc.)

Qu 8 : En marge de toute organisation mentionnée dans votre réponse à la Question 2, votre institution a-t-elle des relations avec des organismes ou associations cinématographiques dans votre pays ? (Veuillez établir une liste avec la nature de vos relations)

Les deux dernières pages du Questionnaire sont destinées à aider la FIAF à avoir une vue d'ensemble des activités d'archives de votre institution.

Qu 9 : Quelle est l'importance de votre collection? (Donnez votre estimation actuelle de la magnitude totale de la collection en utilisant l'une ou plusieurs des méthodes indiquées. Notez clairement quelle mesure vous utilisez)	METRES/PIEDS
	(Longueur totale) et/ou Nombre de titres: Nombre de boîtes /bobines :

Qu 10 : Quelle proportion de votre collection appartient aux genres ou types suivants de films ?	Films de fiction	%
	Courts métrages	%
	Documentaires	%
	Animation	%
	Actualités ou Témoignages	%
	"Films de famille"	%
	Autres (décrire)	%

Qu 11 : Quelle est l'importance de votre collection en relation avec la préservation de l'héritage cinématographique de votre pays ? [Veuillez argumenter votre position dans l'espace prévu à cet effet ci-dessous ou sur une page séparée si nécessaire.] Sont à considérer notamment les points suivants: la proportion de l'héritage cinématographique national contrôlé par votre institution; que vous déteniez ou non des masters d'une partie ou de la totalité de ces films, que vous ayez ou non une responsabilité de spécialiste dans le cadre d'une politique globale et nationale de préservation, etc.

Qu 12: Quels types d'activités d'archivage sont pratiquées par votre institution ?

Acquisition de films - par dépôt légal ?		Préservation de films ? (par fabrication de copies masters)		Accès - à vos installations ?	
---	--	---	--	-------------------------------------	--

par dépôt volontaire ou don ?		Fabrication de copies de visionnement ?		par prêt ?	
acquisition par achat ?		Catalogage de films ?		par ventes ?	

Qu 13: Votre institution collecte-t-elle du matériel TV ou Vidéo ? Si oui, veuillez indiquer une estimation du nombre de bandes ou cassettes de chacune des catégories suivantes:

Productions originales sur bande de qualité professionnelle	
Chutes originales et autre matériel de pré-production	
Copies sur cassettes de qualité domestique de films, etc.	

Qu 14: Votre institution, collecte-t-elle du matériel en relation avec les films ? Si oui, veuillez indiquer une estimation de la taille de votre collection pour chacune des catégories suivantes:

Livres		Posters	
Périodiques		Matériel publicitaire	
CD-ROM		Enregistrements musicaux	
Coupures de presse		Témoignages	
Scénarios originaux		Autres enregistrements	
Scénarios publiés		Photos de cinéma	
Notes de production, etc.		Décors et esquisses	
Documents de censure		Dessins d'animation	
Partitions musicales		Cameras/appareils	
Costumes		Autres objets de collection	

Veuillez décrire tout autre collection que vous souhaitez mentionner. Expliquez votre relation avec toute collection conservée dans une autre organisation ou dans une autre section de votre propre organisation (par exemple, un centre de documentation ou un musée séparé mais associé).

Qu 15: Quels types d'activités culturelles suivants sont pratiqués par votre institution ? (Donnez des détails ou décrivez d'autres activités sur une page séparée, ou annexez des exemples, si vous le souhaitez)

Projections publiques ?		Musée du cinéma ?		Publications ?	
Education (cours, etc.) ?		Expositions ?		Recherche ?	

Qu 16 : Votre institution, a-t-elle sa propre salle de cinéma ?	OUI / NON
Qu 17 : Votre institution, a-t-elle ses propres locaux de stockage de films ?	OUI / NON
Qu 18 : Votre institution, a-t-elle son propre laboratoire cinématographique ?	OUI / NON
Qu 19 : Votre institution, effectue-t-elle des travaux de restauration ?	OUI / NON

